

Laissez-passer Europe

**TOURS
CHANTECLERC**
la qualité à tous prix



UNE FAÇON ÉCONOMIQUE DE VOYAGER !

**Vous désirez voyager en Europe
et la destination vous importe peu ?**

Vous êtes libre de partir à n'importe quelle date ?

Le Laissez-Passer Europe est le produit qu'il vous faut.

Votre obligation :

Réservez le Laissez-passer Europe selon le mois que vous désirez voyager (sans aucun égard à la date du retour du circuit). Choisissez votre type d'occupation (partage, simple ou double). Voilà rien de plus facile. Vous ne pourrez pas refuser le circuit qui vous sera attribué

Notre obligation :

Vous faire connaître à au moins 21 jours du départ la date et le circuit sur lequel vous voyagerez. Pour fin de logistique, les circuits dont certains pays exigent un visa ne seront pas considérés.

MOIS DU DÉPART	CIRCUIT D'UN PRIX RÉGULIER AVANT TAXES*	
	3 499\$ et -	3 500 \$ et +
Mai	1 500 \$	2 500 \$
Juillet	1 500 \$	2 500 \$
Août	1 500 \$	2 500 \$
Septembre	1 750 \$	2 750 \$
Octobre	1 500 \$	2 500 \$
Supplément simple	500 \$	500 \$

Quantités limitées.
Aucun crédit aérien applicable / Aucune promotion
*Les taxes du circuit lorsque celui-ci sera connu, se rajouteront au prix ci-haut.

**Prix par personne, en occupation double. Aucune promotion n'est applicable sur le laissez-passer Europe. Les prix de cette publicité peuvent être modifiés advenant une augmentation de nos coûts. Voir à ce sujet les conditions générales de la brochure Europe & Méditerranée 2012, rubrique « prix et garantie de prix ». La TPS et la TVQ seront incluses lorsqu'applicables dans le montant des taxes à ajouter au circuit sélectionné. Les prix n'incluent pas le coût de la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants de 3,50\$ CAN par tranche de 1 000\$. Titulaire d'un permis du Québec.

Consultez votre agent de voyages
www.tourschanteclerc.com